

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 10, N° 32
le 1^{er} septembre 1982

Expérience de Montréal dans la rénovation architecturale	1
Actualité canadienne dans le domaine de l'énergie	2
Antennes de stations terriennes: la Chine passe deux contrats avec Spar	2
Accord sur les importations d'automobiles japonaises	2
Protocoles d'entente avec la Guinée ..	3
L'Italie fait don d'une fontaine au Canada	3
La PCAI participera à l'exploration du pétrole à la Jamaïque	3
Contrat passé avec l'OMS	3
Des centaines de sculptures dans le roc en Colombie-Britannique	4
Anti-virus respiratoire mis au point pour les bovins	4
Ouverture à Ottawa d'un centre de recherches généalogiques	6
Greffe du coeur à Montréal	6
Nouveau produit Telecom	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Expérience de Montréal dans la rénovation architecturale

Depuis trois ans, le Service de la restauration des logements de la Ville de Montréal mène ... une expérience fort originale, qui s'est révélée au surplus extrêmement enrichissante.

Depuis sa réorganisation en 1978, le Service s'est appliqué d'abord à comprendre les expressions architecturales d'origine des demeures anciennes à restaurer dans les vieux secteurs de la ville. Un travail de recherche a été entrepris, dans un premier temps, pour identifier, recenser et classifier ces détails architecturaux du passé. Le Service s'est constitué une banque considérable de croquis et de diapositives, qui transcrivent dans le détail une histoire architecturale que les travaux de remise en état des vieux logements, depuis la fin des années 60, avaient hélas oubliée.

Parallèlement, le Service a entrepris de respecter désormais les formes et motifs architecturaux du passé dans les travaux de restauration qui sont accomplis sous son autorité. On tend dès lors à réparer plutôt qu'à remplacer les formes anciennes par des plus récentes, à revenir aux principes de composition et d'organisation spatiales d'origine, sans toutefois

réduire le confort auquel on est en droit de s'attendre d'un logement moderne, ni la qualité de vie à laquelle nos contemporains se sont habitués.

La restauration des logements de l'île de Montréal, comme de toutes les grandes villes nord-américaines, ne pouvait plus, du reste, se contenter de moderniser ou d'améliorer les qualités techniques des vieux logements... Si les villes veulent reconquérir les portions de population qu'elles ont perdues au profit des banlieues au fil des dernières décennies, elles doivent ... redonner aux vieilles structures architecturales leur cachet d'antan. Sinon, les immeubles restaurés ont peu d'attrait: techniquement corrects, ils n'apparaissent ni comme d'authentiques vieilles demeures ni comme des résidences modernes ayant un minimum de signification esthétique ou architecturale...

On comprenait, en 1978, qu'il fallait s'appliquer systématiquement à la recherche d'expressions architecturales d'origine des bâtisses à remettre en état.

[Plusieurs possibilités s'offraient. Montréal choisit de recourir aux matériaux et techniques modernes] pour reconstituer des expressions architecturales d'origine. Au début, on est allé au plus pressant. Il fallait bannir la brique blanche, sans aucun rapport avec les formes originales. Il fallait s'attaquer à ce qui déguisait le plus ces vieux logements: façades, fenêtres et entrées.

Voici du reste un résumé des résultats majeurs des travaux de ce genre qui ont été menés à Montréal depuis trois ans.

Le parement, les linteaux et les allèges

Le parement ou la finition des murs extérieurs était le plus souvent de brique ou de pierre à Montréal et quand il fallait remplacer le parement, on utilisait généralement la brique. Malheureusement, on a eu maintes fois recours à des briques blanches...

Le Service de la restauration s'est appliqué quant à lui à éliminer la brique (suite à la page 5)



Habitat

Expressions architecturales montréalaises typiques.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Actualité canadienne dans le domaine de l'énergie

Les progrès constants accomplis dans la poursuite de l'objectif de diminution de la consommation et de l'importation de pétrole au Canada permettent de croire que les besoins de pétrole en 1990 y seront d'environ 20 p. cent inférieurs à ceux de 1980.

Un rapport rendu public par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, indique que l'on a réalisé des progrès marqués dans le remplacement du pétrole par d'autres combustibles et note qu'il est fort probable que les besoins canadiens de pétrole soient entièrement comblés à partir de sources canadiennes en 1990.

Ce rapport, intitulé *Le Programme énergétique national: mise à jour 1982*, fait état de progrès importants vers la réalisation des objectifs fondamentaux de sécurité énergétique, de participation à l'industrie du pétrole et d'équité pour tous les Canadiens depuis la présentation du Programme énergétique national (PEN) en octobre 1980.

Création d'une société de l'énergie

Le Parlement a approuvé la création d'une société coopérative de l'énergie (Co-Énerco), regroupement d'institutions coopératives financières et de commercialisation qui participeront activement à l'industrie canadienne du pétrole et du gaz.

Commentant la création de cette société, M. Lalonde a déclaré que cette nouvelle société coopérative jouerait un rôle majeur dans l'atteinte des objectifs du Programme énergétique national en fournissant une nouvelle source de fonds à l'industrie pétrolière, des nouvelles possibilités d'investissements aux Canadiens et en permettant une augmentation de la part des Canadiens dans l'industrie du pétrole et du gaz.

Les membres de cette société coopérative participeront à ses activités par l'entremise de trois nouveaux organismes:

- la Société coopérative de l'énergie (SCE), société de portefeuille;
- la Société coopérative de développement énergétique (SCDE), entreprise de prospection et de mise en valeur du pétrole et du gaz;
- le Fonds coopératif d'investissement dans l'énergie (FCIE), fonds en fiducie.

Le gouvernement du Canada fournira jusqu'à \$100 millions au cours des cinq prochaines années pour égaler les investissements faits par les sociétés coopératives.

Jusqu'à maintenant, ces sociétés se sont engagées à fournir \$57,8 millions, somme qui sera immédiatement égalée par le gouvernement canadien.

Les organismes coopératifs qui participent à l'entreprise sont les suivants: Alberta Wheat Pool, B.C. Central Credit Union, Canadian Co-operative Credit Society Limited, Co-op Atlantic/Co-op Atlantique, la Coopérative fédérée du Québec, Co-operative Fire and Casualty Company, Co-operators Insurance Association, la Co-operators Life Insurance Company, Credit Union Federation of Alberta Limited, Federated Co-operatives Limited, la Fédération des caisses populaires acadiennes, Manitoba Pool Elevators, Newfoundland and Labrador Credit Union Limited, Nova Scotia Credit Union League, Saskatchewan Co-operative Credit Society Limited, Saskatchewan Wheat Pool, United Co-operatives of Ontario, CUMIS Life Insurance Company, CUMIS General Insurance Company, et Prince Edward Island Credit Union League Limited.

De son côté, M. Hazen Argue, sénateur, a souligné que Co-Énerco, de même que le nouveau régime de mise en valeur des ressources actuellement en place et les ententes avec les provinces productrices, fournirait au mouvement coopératif la possibilité de faire des investissements très intéressants dans le secteur.

Nouvel organisme du secteur pétrolier

Un nouvel organisme, l'Administration des mesures d'encouragement du secteur pétrolier (AMESP), créé au sein du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, sera responsable de l'administration du Programme de détermination du taux de participation canadienne et de l'état de contrôle canadien (TPC/EC), ainsi que du Programme d'encouragement du secteur pétrolier (PESP).

Le PESP et le TPC/EC sont des composantes essentielles du Programme énergétique national, qui ont pour objet d'encourager les sociétés de propriété et de contrôle canadiens à intensifier leurs travaux d'exploration et de mise en valeur dans les régions pionnières, de même que dans les régions productrices de pétrole classique, à l'exception de l'Alberta, qui administre son propre programme PESP. Les subventions versées aux sociétés sont basées sur leur taux de participation et de contrôle canadiens établi en fonction du système de détermination du TPC/EC.

Antennes de stations terriennes: la Chine passe deux contrats avec Spar

La République populaire de Chine a adjugé deux contrats à la société canadienne Spar aérospatiale Limitée.

Aux termes de ces contrats, dont la signature a eu lieu le 29 juillet, Spar doit fournir le matériel et les services pour modifier les antennes de stations terriennes de communication par satellite à Beijing (Pékin) et Chang-Hai.

Le travail sera exécuté par la division des Systèmes de communication de Spar, à Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec).

La société Spar est une entreprise de droit public appartenant à des Canadiens. Elle se spécialise dans la conception, le développement, la fabrication et l'entretien de systèmes et de produits pour les marchés de l'aérospatiale, des communications, de l'aviation, de la défense et de la cartographie.

Accord sur les importations d'automobiles japonaises

Le Canada et le Japon sont arrivés à un accord sur la question des importations d'automobiles japonaises au Canada, ont annoncé dernièrement le ministre d'État au Commerce international, M. Edward Lumley, et le ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale, M. Herb Gray.

Selon les prévisions du ministère japonais du Commerce international et de l'Industrie (MITI), 63 000 voitures particulières tout au plus seront exportées au Canada du 1^{er} juillet 1982 au 31 décembre 1982. Les exportations globales de l'année civile s'élèveront donc à 153 000 voitures, ce qui représente une baisse de 23,5 p. cent par rapport aux exportations de l'année civile 1981.

Les représentants japonais et canadiens se rencontreront avant la fin de l'année pour discuter des prévisions pour la période suivante.

Les deux gouvernements se sont engagés à entamer des pourparlers ce mois-ci en vue d'en arriver à un accord au sujet de la coopération future entre les industries japonaise et canadienne de l'automobile. Les ministres Lumley et Gray accordent une importance particulière à ces discussions prochaines qui, ils l'espèrent, aboutiront à une coopération industrielle plus grande dans le secteur de l'automobile et à un contenu canadien plus important dans les véhicules japonais.

Protocoles d'entente avec la Guinée

Le Canada et la Guinée ont signé deux protocoles d'entente portant sur l'exécution de projets de coopération.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de l'Accord général de coopération signé entre les deux pays le 8 juin dernier.

Le premier projet, d'une valeur de \$2,3 millions, répond aux priorités qu'accorde le gouvernement guinéen au développement du secteur des petites et moyennes entreprises. Son objectif est de mettre à la disposition du ministère des Petites et Moyennes Entreprises une assistance technique canadienne.

Le second projet, d'une valeur de \$250 000, fournira des petits équipements et des moyens de communication au personnel de santé dans les régions rurales, lequel compte environ 600 000 personnes.

La cérémonie de signature a eu lieu au terme de la visite officielle au Canada du ministre de la Coopération internationale de la République populaire révolutionnaire de Guinée, M. Marcel Cros.

La PCAI participera à l'exploration du pétrole à la Jamaïque

La société Petro-Canada pour l'assistance internationale (PCAI) a signé une entente avec la Petroleum Corporation of Jamaica (PCJ), aux termes de laquelle elle appuiera la Jamaïque dans le domaine de l'exploration du pétrole et du gaz.

Cette entente, la première du genre conclue par PCAI depuis sa formation, a été signée à Kingston, le 21 juillet, par M. Peter Towe, président du Conseil d'administration de PCAI, et par M. William Saunders, président de PCJ, en présence du premier ministre de la Jamaïque, M. Edward Seaga, et du haut-commissaire canadien par intérim en Jamaïque, M. Clifford Garrard.

En vertu des termes de l'entente, des compagnies canadiennes fourniront de l'outillage et de la technologie à PCJ sous forme de services administratifs pour les travaux de forage sur terre. Elles assureront aussi l'évaluation du potentiel de pétrole et de gaz sur terre et au large des côtes de la Jamaïque par des relevés et

une interprétation complète de toutes les données géologiques disponibles. Il y aura également un programme de formation sur le chantier pour le personnel technique jamaïcain. Au nombre de ses obligations, PCJ devra fournir les biens et services locaux requis pour le projet.

Objectifs de la PCAI

La société Petro-Canada pour l'assistance internationale (PCAI) est une filiale qui appartient entièrement à Petro-Canada et dont la création a été annoncée dans le Programme énergétique national.

Au cours des quatre prochaines années, PCAI consacrera \$250 millions pour aider les pays en voie de développement à devenir plus autosuffisants sur le plan énergétique en réduisant ou en éliminant leur dépendance vis-à-vis du pétrole importé.

Le facteur clé qui décide des études et de la réalisation d'un projet est la mesure dans laquelle on peut utiliser les biens, l'expertise et la technologie canadiens dans les pays récipiendaires.

L'Italie fait don d'une fontaine au Canada



Office de tourisme du Canada

Lors d'une cérémonie qui a pris place à Windsor (Ontario), le 12 juin dernier, des représentants du gouvernement italien ont donné une fontaine en granite des Alpes aux autorités municipales de Windsor, pour remercier le Canada de l'aide financière accordée lors du tremblement de terre de 1976 à Udine, Italie. La fontaine a été érigée dans le parc Dieppe, l'un des nombreux jardins de roses aménagés par la ville le long de la rivière de Detroit; la rue adjacente porte le nom de Viale Udine. Sur la photo, M. Giancarlo Englaro (à gauche), président de la province d'Udine, les membres de la délégation italienne, et le ministre canadien de l'Agriculture, M. Eugene Whelan (quatrième en partant de la gauche) écoutent le maire de Windsor, M. Bert Weeks.

Contrat passé avec l'OMS

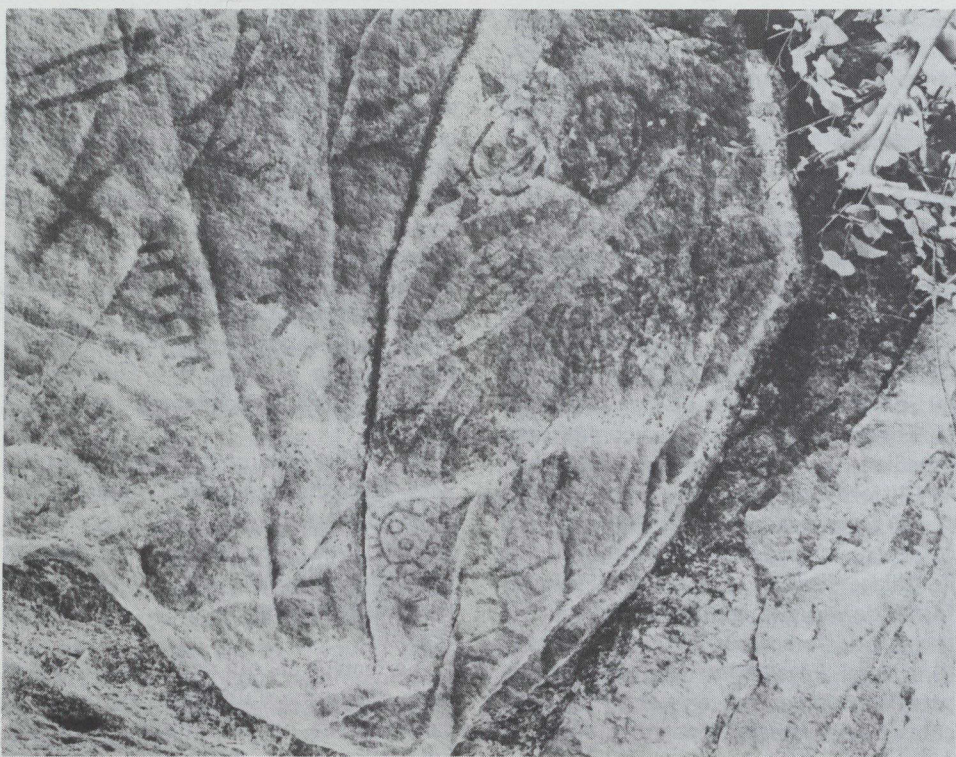
L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a accordé un contrat à la Corporation commerciale canadienne (CCC), portant sur des services de pulvérisation aérienne, à l'appui du programme mené par l'OMS pour enrayer l'onchocercose.

Cette maladie a déjà atteint des dizaines de milliers de personnes en Afrique tropicale, au Yémen et dans certaines régions de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale. L'infection est transmise par la filaire *Onchocerca volvulus*.

Le contrat, adjugé à l'issue d'un appel d'offres international de l'OMS, sera accordé en sous-traitance par la CCC à la société Viking Helicopters Ltd de Carleton Place (Ontario). Ce contrat prévoit la pulvérisation aérienne de pesticide sur les lieux de reproduction de la filaire dans le bassin du fleuve Volta. Il s'agit de réduire la fréquence et l'intensité de cette maladie, et d'ouvrir des terres fertiles mais désertes au peuplement humain, à l'agriculture et à l'élevage du bétail.

Treize hélicoptères et avions à décollage et atterrissage courts à aile fixe, participeront à l'opération pendant la période allant du 1^{er} janvier 1983 au 31 décembre 1985.

Des centaines de sculptures dans le roc en Colombie-Britannique



Exemple de pétroglyphes que l'on trouve dans la région de Nanaïmo.

La migration des saumons a assuré, pendant des siècles, la subsistance des Indiens de la côte de Colombie-Britannique.

Quand, par hasard, les saumons étaient en retard aux endroits traditionnels de fraie, les Indiens, affamés et inquiets, les appelaient avec tous les pouvoirs magiques rituels qu'ils connaissaient.

Les Indiens Nootka Shaman sculptaient des poissons dans les rochers du littoral et priaient pour que le saumon entende l'appel des images sculptées, lorsque les marées submergeraient le roc. De leur côté, les Indiens Tlingit sculptaient dans le roc des divinités de la pluie, sachant que les saumons ne viendraient pas avant qu'un torrent de pluie ait fait monter le niveau de l'eau.

Ces sculptures dans le roc, connues sous le nom de pétroglyphes, se retrouvent partout dans le monde, mais peu de pays possèdent une collection aussi extraordinaire que celle qu'on trouve le long de la côte nord-ouest du Pacifique.

Des centaines de personnages humains, de poissons, de baleines, de divinités et de dessins géométriques ont été sculptés dans le roc poreux, pour diverses raisons autres que celle de faire venir le poisson de la mer.

Certaines sculptures racontent l'histoire locale, les guerres, les naufrages, et

les décès; d'autres marquent les sources d'eau fraîche ou les endroits favorables à la pêche. A plusieurs endroits, on peut voir des emblèmes familiaux, pour indiquer les droits héréditaires à la propriété, les territoires de chasse et de pêche et les changements de noms.

La plupart des sites où on trouve des pétroglyphes sont difficiles à trouver, à l'exception peut-être du Petroglyph Park, situé à un kilomètre au sud de Nanaïmo, où la rivière du même nom pénètre dans le port.

On peut y voir une vingtaine de sculptures représentant des hommes, des poissons, des oiseaux et des créatures marines possédant la tête et la queue du loup, mais la nageoire dorsale du poisson.

On trouve des pétroglyphes en Colombie-Britannique entre les lignes de marée du littoral, et, de temps en temps, le long des rives des lacs et des rivières.

Les archéologues ne peuvent déterminer l'âge de ces pétroglyphes à l'aide du radiocarbone, parce que les rochers ne contiennent pas de carbone. Cependant, les experts croient qu'ils ont probablement l'âge des premiers habitants de la Colombie-Britannique, c'est-à-dire environ 12 000 ans.

Les pétroglyphes sont protégés par la loi en Colombie-Britannique depuis 1960.

Anti-virus respiratoire mis au point pour les bovins

Une équipe de chercheurs de la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, dirigée par le Dr El Azhary, a produit un vaccin destiné à combattre une maladie causée par le virus respiratoire syncytial, et qui touche un grand nombre de bovins.

Ce virus, très contagieux, s'attaque plus particulièrement aux alvéoles pulmonaires des jeunes bovins.

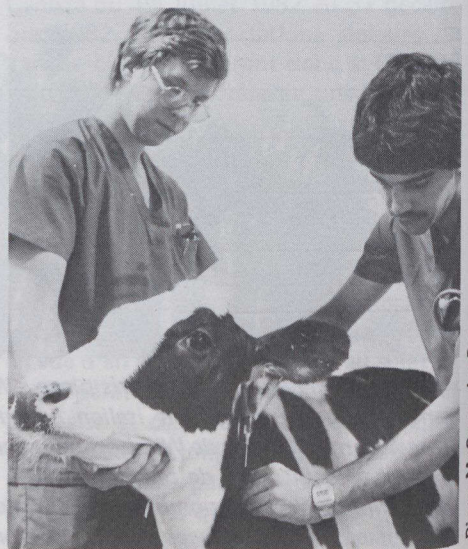
Des études menées sur des troupeaux de bovins du Québec ont montré qu'environ 36 p. cent des animaux viennent en contact avec l'agent viral. Quand ils n'en meurent pas, les animaux ainsi touchés s'en trouvent affectés dans leur croissance.

Premier en son genre, le vaccin anti-virus respiratoire syncytial sera fabriqué aux États-Unis par la firme CEVA, sous-filiale d'ELF-Aquitaine, de France, et sera distribué au Canada par la firme québécoise PVU (Pharmacie vétérinaire universelle), qui détient une licence de CEVA et qui exporte déjà ses produits dans 22 pays.

Le président de PVU, le Dr Onil Hébert, a indiqué que le nouveau produit pourrait être sur le marché dans six mois environ.

Le Québec ne possède pas, actuellement, l'équipement nécessaire à la fabrication industrielle du vaccin.

Avant de procéder à la mise en marché du nouveau vaccin, il faut recevoir l'approbation des agences gouvernementales concernées.



Deux internes de la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal administrent le nouveau vaccin à un veau.

Musée national de l'homme



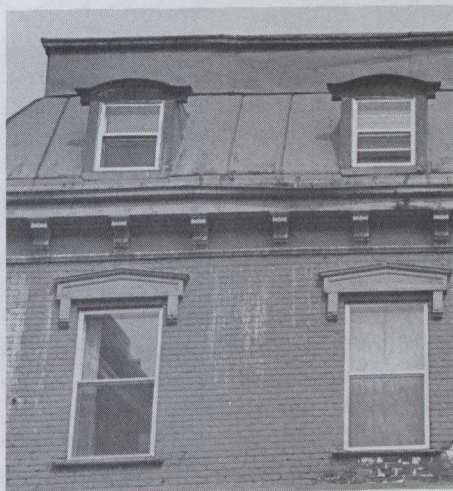
Deux types de fenêtre d'origine.

Expérience de... (suite de la page 1)

blanche. Il recommande plutôt une brique assez lisse et de couleur à peu près uniforme. Il arrive cependant qu'un propriétaire ou un entrepreneur restaure plusieurs bâtiments situés dans une même rangée et qu'il soit tenté d'utiliser la même sorte de brique ou une brique d'une seule et même couleur pour tous ces immeubles. Dans ce genre de situation, le Service recommande de bien identifier chaque bâtiment, ne serait-ce qu'au moyen d'un joint de brique vertical et continu entre chacun, voire d'une sorte de pilastre. On va plus loin aujourd'hui, exigeant deux teintes différentes, sinon deux types, de brique.

Les linteaux sont ces pièces de charpente horizontales qui appuient la charge au-dessus d'une ouverture de porte ou de fenêtre. Dans les logements anciens, les linteaux étaient toujours exprimés. On n'utilisait pas les "fers angles" et le parement se trouvant au-dessus des ouvertures devait être soutenu par une pièce de bois, une pierre ou un arc de brique. Le Service de la restauration n'exige pas qu'on revienne à ces méthodes; il réclame néanmoins qu'on s'applique à conserver l'image du passé en l'occurrence. Au minimum, on demande de disposer "en soldats" (alignement vertical) les briques situées juste au-dessus des ouvertures. La règle est très facile d'application. Après avoir procédé à maintes consultations, techniciens et entrepreneurs en sont venus peu à peu à réaliser des formes de linteaux plus recherchées et qui servent maintenant de modèles aux entrepreneurs.

Quant aux allèges, elles constituent des



Détail de linteau d'origine.



Les deux immeubles du centre ont perdu leur mansarde et leur escalier extérieur.

pièces de bois de finition, unies ou moulurées, en bas du seuil d'une fenêtre; elles servent à couvrir la rive brute de la finition du mur. Même si l'on a moins tendance à oublier les allèges que les linteaux dans maints travaux de restauration, les premières s'expriment souvent trop faiblement, soit par une pierre mince ou par un solin à peine perceptible. On exige maintenant qu'elles soient de pierre et qu'elles aient au moins 10,16 centimètres d'épaisseur; une autre solution consiste à disposer une rangée de briques sur le côté.

La façade et les ouvertures

Le couronnement est la partie supérieure qui termine quelque ouvrage architectural. On veut parler ici du couronnement des façades. A l'époque de la brique blanche, on ne couronnait les façades que par un solin de si petites dimensions que celui-ci passait à peu près inaperçu. On a, par conséquent, commencé par exiger quelque forme de "chapeau". C'était déjà mieux que rien; il importait cependant d'en concevoir des formes qui soient plus adaptées aux types variés de façade.

On retrouve, en somme, trois types de façade. La façade plate n'est couronnée que par une corniche simple avec corbeaux; souvent, elle ne comporte pas d'escalier extérieur. Un deuxième type consiste en une façade couronnée par une fausse mansarde. La façade troisième manière est couronnée par un parapet.

La règle de base à suivre ici consiste à respecter les motifs architecturaux propres à chacun de ces types de façade, ce



Nouvelles portes exprimées comme à l'origine.

qui n'empêche pas de réaliser l'ouvrage en utilisant des matériaux et des techniques d'aujourd'hui. Ce qu'il importe de préserver et de mettre en relief, c'est le raffinement du détail.

A Montréal, la plupart des logements avaient une porte d'entrée sur la façade, qui se distinguait de la porte de sortie sur le balcon, lequel était généralement situé à l'étage supérieur. Toutes les portes extérieures étaient surmontées d'une imposte ou d'un vasistas. La surface vitrée des portes était dans une proportion pouvant varier de 40 à 60 p. cent. Enfin, les portes avaient une forme habituellement rectangulaire et plusieurs étaient moulurées ou sculptées.

Le Service de la restauration s'est appliqué, dans un premier temps, à éviter de modifier les accès aux logements. Il était devenu courant, dans les restaurations majeures, d'introduire le concept de la cage d'escalier intérieure pour un immeuble de quatre à six logements, à la façon des petits édifices à appartements construits durant les années 50; on estimait y gagner de l'espace. Il en est pourtant résulté des bâtiments aux formes architecturales affaiblies.

On a donc exigé que les entrées demeurent extérieures et gardent, dans la mesure du possible, leur vasistas au-dessus des portes. Puis on a réclamé que les modèles de porte soient soumis aux autorités du Service. Celui-ci a même proposé certains modèles de portes à des manufacturiers, qui se sont d'ailleurs mis à les produire. Une étape reste à franchir, celle de déterminer les proportions de la vitrerie de la porte et de préciser le moulurage adapté à chaque type de façade.

Les fenêtres d'origine, d'autre part, étaient verticales. Même quand, au cours des années 30, on a élargi l'ouverture, celle-ci s'exprimait par deux fenêtres à guillotine séparées par un pied-droit. Le défaut majeur des restaurations effectuées avant 1978 tenait au remplacement des fenêtres verticales d'origine par des fenêtres horizontales coulissantes.

Le Service de la restauration a commencé par exiger qu'on ne modifie point les dimensions des ouvertures d'origine. La règle était facile d'application et l'on peut dire que l'habitude est maintenant acquise, du moins dans le cas des restaurations subventionnées. Si la hauteur des fenêtres est parfois légèrement réduite, elles restent de forme verticale.

Dans un deuxième temps, il fallait inventer des types de fenêtres de remplacement respectueux des modèles d'ori-

gine. Préserver en somme une même image ancienne, mais dans une variété de matériaux (bois, aluminium) et de formes (fenêtres coulissantes, à battants ou à guillotine).

Plusieurs éléments architecturaux des logements anciens restent à corriger. Au Service de la restauration, on travaille à la conception de linteaux mieux adaptés à une variété de types de façade; on réalise les uns avec de la brique d'une seule couleur, tandis qu'on marie deux couleurs de brique pour d'autres. On s'applique en outre à faire en sorte que les fausses mansardes ne se limitent plus à une simple boîte métallique. Il faudra également imaginer d'autres solutions de rechange pour les couronnements en parapets. Enfin, les escaliers de secours pourront former une sorte de sculpture plutôt que de rester des éléments obligatoires qu'il faut toutefois cacher.

Extrait d'un article tiré d'une entrevue avec M. Gilles Boivin, architecte au Service de la restauration des logements, Ville de Montréal, publié dans *Habitat* (vol. 25, n° 2).

Ouverture à Ottawa d'un centre de recherches généalogiques

La Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie (SFOHG) a ouvert, en mai à Ottawa, un centre de recherche et de documentation.

La SFOHG, créée en 1980, veut susciter l'intérêt du public pour l'histoire et la



Mme Louise Décarie-Marier (debout) présente un rapport lors d'une réunion de la Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie.

généalogie, mettre en valeur le patrimoine franco-ontarien, et encourager les études, recherches, publications et la constitution d'archives. Sur ce dernier point, l'objectif de la Société est de créer des centres régionaux d'archives dans tout l'Ontario.

Lors de sa dernière assemblée générale, la SFOHG a adopté un emblème et une devise. L'emblème représente un livre ouvert, symbole des recherches qu'effectuera la société à travers les écrits. Sur la bannière, la devise, *Né d'une race fière*, est inscrite entre les emblèmes de la fleur de lys, pour la francophonie, et le trillium, qui rappelle l'appartenance à l'Ontario.

"La généalogie ne se limite pas à énumérer le nom des ancêtres d'une famille mais consiste dans une grande mesure à découvrir aussi la personnalité de nos aïeux", a déclaré la vice-présidente de la SFOHG, Mme Louise Décarie-Marier, lors de l'Assemblée.

Greffe du coeur à Montréal

Une équipe de cardiologues de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, dirigée par le Dr Régean Beaudet, a effectué avec succès une transplantation cardiaque sur un jeune homme de 20 ans.

Cette opération est la première à se produire au Québec depuis l'imposition, en 1969, d'un moratoire sur les greffes cardiaques dû aux nombreuses complications post-opératoires, telles les infections et le rejet, qui réduisaient les chances de survie du malade.

Le directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal, le Dr Paul P. David, a confié au quotidien montréalais *La Presse* que ses collègues étaient prêts à renouer avec ce type d'intervention chirurgicale maintenant que les découvertes des dernières années avaient permis des progrès sensibles concernant la prévention des rejets. *Québec Hebdo*, 12 juillet

Nouveau produit Telecom

Northern Telecom Inc., filiale américaine de Northern Telecom Limitée, a lancé dernièrement un petit autocommutateur numérique pouvant desservir jusqu'à 600 lignes téléphoniques: le *DMS-10M*.

Le *DMS-10M*, destiné aux localités rurales, est logé dans une armoire à roulettes mesurant 2,60 mètres de longueur, 80 centimètres de largeur et 1,90 mètre de hauteur. L'utilisateur peut faire l'installation lui-même.

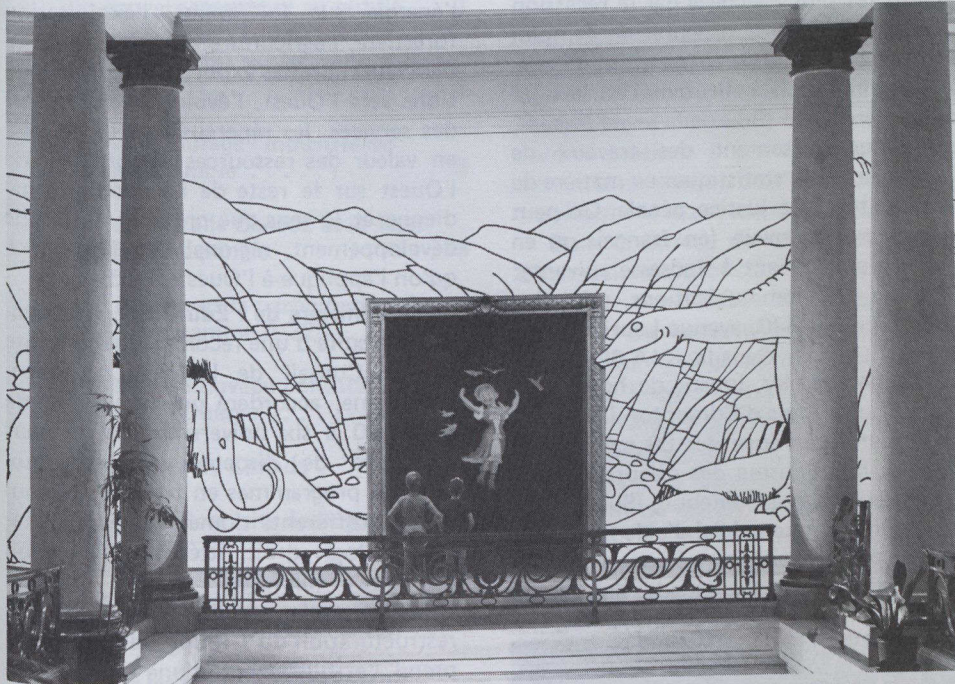
La magie et le merveilleux des films d'animation présentés à Montréal

Le Musée des beaux-arts de Montréal et la Cinémathèque québécoise présentent cet été, à Montréal, une exposition exceptionnelle sur le film d'animation.

"L'exposition est, avant tout, un parcours, un parcours quasi magique pour des enfants, petits ou grands, lumineux, qui évoque la splendeur de la nuit des salles de cinéma", écrit René Viau dans

le quotidien *Le Devoir* (19 juin).

Et M. Viau poursuit: "C'est donc 800 objets qui n'ont rien du fétiche... La panoplie du bénédictin dans sa cellule qu'est le dessinateur d'animation est sans cesse complétée dans l'exposition par des projections au mur, en écran vidéo et à l'auditorium... L'exposition nous rappelle que [le film d'animation] a eu, pendant



Des murales créées par Paul Hunter d'après le film *Gertie the Dinosaur* (1914) décorent l'entrée de l'exposition. Au centre, la projection d'une image tirée d'une bande de praxinoscope d'Émile Reynaud, *La Charmeuse*.

C'était avant la guerre à l'Anse-à-Gilles: pièce de Marie Laberge

Comédienne et metteur en scène originaire du Québec, Marie Laberge est aussi l'auteur d'une pièce de théâtre qui a fait l'objet de nombreux éloges lors de sa présentation à Toronto.

La pièce se passe en 1936 à l'Anse-à-Gilles, localité située à l'embouchure du Saint-Laurent, près de Montmagny. L'action prend place dans un monde où la femme doit rester à sa place. Or Marianna, féministe avant la lettre, n'est pas une femme comme les autres, malgré les apparences. Jeune veuve qui gagne sa vie en faisant des lessives pour les gens du village, elle a entrepris une réflexion qui la conduira à l'indépendance d'esprit et à l'affirmation de soi. Le seul piège sur la route est la solitude qu'elle ne peut manquer de trouver. Mais cela lui semble un bien mince inconvénient en regard des

avantages de la liberté.

"La représentation se distingue par la grande qualité du jeu des quatre comédiens: l'absence d'inégalités flagrantes est, paradoxalement, ce que l'on remarque tout de suite ici. Le texte et son traitement, jusqu'au décor, aux costumes et à la musique sont aussi tous frappants", pouvait-on lire dans *L'Express*, journal francophone de Toronto, dans un article élogieux.

Le journal loue, entre autres, le jeu excellent de Louison Danis qui incarne Marianna, et celui de Dennis O'Connor, dans le rôle du jardinier-fleuriste dont Marianna est amoureuse.

"Ce chef d'oeuvre de Marie Laberge marque une date dans la littérature et la dramaturgie canadienne-françaises...", conclut *L'Express*.

un siècle, une existence bien à lui, autonome à celle enregistrée par la caméra. Chacune des images a dû exister avant comme oeuvre d'art, à travers dessins sur papier, maquettes, cartons découpés et tous les matériaux que l'imagination des créateurs a su mettre à contribution. Certains, comme [Norman] McLaren [cinéaste canadien contemporain] on le sait, ont dessiné directement sur la pellicule avant que l'électronique vienne bouleverser la "vie intérieure" de ces images. L'exposition nous rappelle aussi ce que l'on savait moins, que le cinéma d'animation s'est toujours épaulé aux formes d'expression les plus novatrices des arts visuels..."

Parallèlement à l'exposition, le Musée présente durant tout l'été des films d'animation, films de pionniers, films expérimentaux, productions de Walt Disney, de l'Office national du film du Canada, et bien d'autres.

L'Art du cinéma d'animation sera ensuite accueilli au Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean à Chicoutimi (Québec), puis au Centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux (France) et au Palais des beaux-arts de Bruxelles (Belgique).

L'exposition est présentée par le Musée des beaux-arts de Montréal et la Cinémathèque québécoise, en collaboration avec l'Office national du film du Canada et la société Radio-Canada, et avec le concours financier du Conseil des arts du Canada et du ministère des Affaires culturelles du Québec.



Lanterne magique cuivrée datant du XIX^e siècle, prêtée par la Cinémathèque québécoise.

Nouvelles brèves

Le ministre des Pêches et des Océans a annoncé que plus de 100 projets d'expansion des pêches créant des emplois pour quelque 5 000 prestataires de l'Assurance-chômage verraient le jour au Québec et dans les provinces de l'Atlantique au cours de l'année.

Sous le titre, *Les Méfaits de l'inflation pour l'entreprise*, est sorti dernièrement le compte rendu du colloque sur l'inflation, la fiscalité et la comptabilité des entreprises (Toronto, 15-16 octobre 1981). On peut obtenir cet ouvrage en s'adressant au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services, Hull, Québec, Canada K1A 0S9.

Yves Beauchemin a reçu le Prix du livre de l'été pour son roman *Le Matou*, publié chez Julliard. Ce prix, décerné par un jury de 12 écrivains et journalistes, est remis en juillet à Cannes lors des "rendez-vous littéraires", qui ont réuni cette année 50 auteurs.

Chatouille, clown québécois bien connu, a remporté le Prix de la critique au Festival de l'humour de Pully (Suisse), qui a réuni au mois de juillet des clowns venus de tous les coins du monde. En plus de Chatouille, il y avait trois autres femmes clowns parmi les participants.

Trois anciens joueurs de hockey ont fait leur entrée au Temple de la renommée. Il s'agit d'Yvan Cournoyer (Canadiens de Montréal), de Rodrigue Tremblay (Rangers de New York) et de Norm Ullman (Red Wings de Detroit et Maple Leafs de Toronto).

Le gouvernement consacrera plus de \$657 millions au titre de la création directe d'emplois, a annoncé le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy. Cette somme sera allouée aux régions les plus touchées par la récession et elle permettra de procurer de l'emploi à quelque 199 000 personnes.

Le crime et la collectivité est le sujet du numéro 1 de 1982 de la revue *Impact*, périodique présentant des travaux de recherche et des statistiques en matière de criminalité et de justice pénale. On peut se procurer la revue (en français ou en anglais) en écrivant à l'adresse suivante: Division des communications, ministère du Solliciteur, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0P8.

Wayne Gretsky, joueur de hockey de l'équipe des Oilers d'Edmonton (Alberta), a remporté l'épreuve des 60 mètres à la réunion d'athlétisme des célébrités qui a eu lieu en juillet à Goeteburg (Suède).

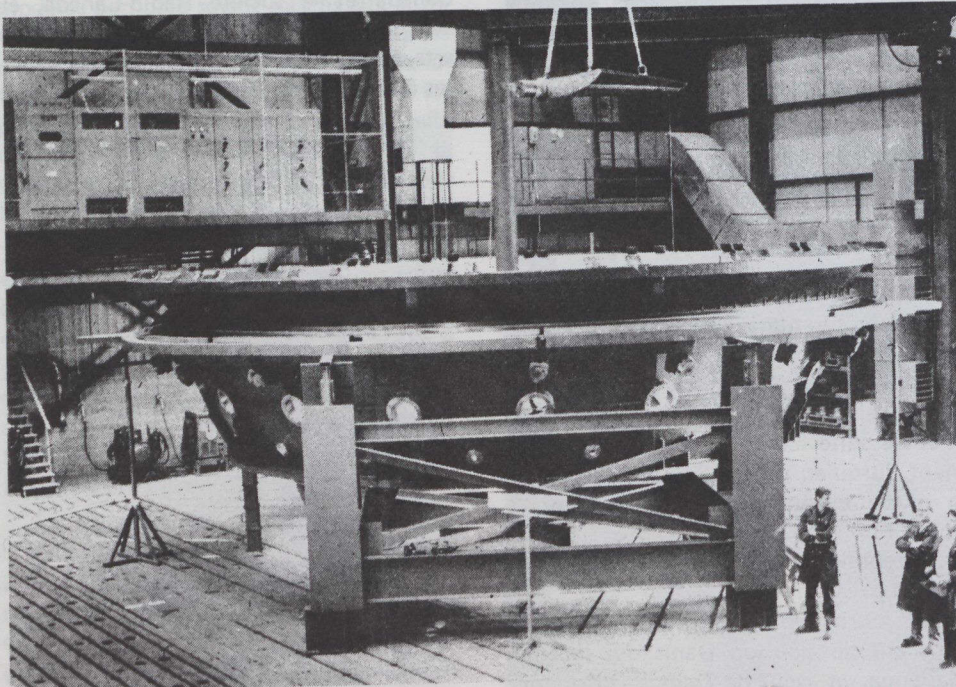
Le Programme spécial d'aide financière à l'agriculture, administré par la Société du crédit agricole du Canada, sera recon-

duit pour les deux prochaines années, a annoncé le ministre de l'Agriculture. Le budget de prêt total en vertu de ce programme est de \$200 millions, \$100 millions pour l'exercice financier 1982-1983 et \$100 millions pour l'exercice suivant.

Le Conseil économique du Canada a entrepris une étude importante de l'économie des provinces de l'Ouest. Les recherches portent sur les dix domaines suivants: les transports, les effets des modifications apportées aux prix de l'énergie sur le revenu, l'exploitation forestière, l'agriculture, les mines, la commercialisation des exportations, les migrations vers l'Ouest, l'évolution du secteur des services, les répercussions de la mise en valeur des ressources énergétiques de l'Ouest sur le reste de l'économie canadienne et le sens que prend la notion de développement régional équilibré lorsqu'on l'applique à l'Ouest canadien.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario, à la suite d'une recommandation faite par le Conseil de l'éducation franc-ontarienne, accordera un supplément de \$380 000 à six universités afin de leur permettre de dispenser 85 nouveaux cours et programmes en français. Ils couvriront différents domaines: administration, biologie, droit, littérature, éducation physique et folklore.

Bell Canada a annoncé un projet de restructuration du Groupe Bell, qui comprend l'établissement d'une nouvelle société mère pour le Groupe Bell, appelée Entreprises Bell Canada Inc. (EBC). "La nouvelle société assumera la direction et la coordination générales de ce qui est devenu un groupe complexe réunissant plus de 80 compagnies", a déclaré M. A. Jean de Grandpré, président du Conseil d'administration de Bell Canada.



Une cérémonie a marqué, en juin dernier, à l'usine de Dominion Bridge-Sulzer à Lachine (Québec), la réalisation de la plus grande turbine straflo assemblée jusqu'ici. Cette turbine servira à l'usine marémotrice d'Annapolis Royal en Nouvelle-Écosse. L'usine aura une capacité de production de 4 000 mégawatts, soit l'équivalent de six réacteurs nucléaires CANDU combinés. La cérémonie marquait en même temps le centième anniversaire de la compagnie Dominion Bridge. Sur la photo, on aperçoit une partie de la turbine.

Jacques Grenier

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada 

ISSN 0384-2304